



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bilan

Question écrite n° 113693

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences de la crise grecque. Cette situation qui se pose aujourd'hui à l'ensemble des partenaires européens a mis au jour une solidarité financière européenne fidèle aux engagements poursuivis par la France et par ses partenaires européens. Cette solidarité a abouti à la création d'un fond d'aide européen qui a permis de maintenir l'Europe dans une position de place financière de premier plan. Malgré l'adoption par le Parlement grec de nouvelles mesures visant à réduire leur déficit public. Il semble que le rétablissement des finances grecques soit attendu sur le long terme. La fragilité de cette situation pose la question de l'implication des banques françaises au sein de la dette grecque et des risques qui peuvent en découler pour elles. Une défaillance grecque aurait des répercussions certaines pour nos concitoyens qui font confiance aux institutions financières de notre pays. Elle souhaiterait donc savoir quelles mesures entend prendre le Gouvernement afin de rassurer nos concitoyens sur les possibles conséquences que peuvent avoir les décisions relatives à la crise grecque.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Josée Roig](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113693

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7520

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)